



Fiche d'information sur l'apprentissage tout au long de la vie

L'apprentissage tout au long de la vie recouvre toutes les formes et activités de formation contribuant à ce qu'une personne puisse développer ses compétences de manière continue (voir encadré). Il s'étend sur l'intégralité du parcours de vie et intervient dans différents contextes. Cela inclut l'apprentissage dans le cadre d'une formation (formation formelle), par exemple durant l'apprentissage ou les études ; différentes formes de formation continue (formation non formelle), comme un cours de langue ; et l'apprentissage informel, tel que celui qui s'acquiert sur le lieu de travail.

Importance de l'apprentissage tout au long de la vie

L'apprentissage tout au long de la vie a gagné en importance pour différentes raisons. Le savoir devient rapidement obsolète. Face à la quantité croissante de nouvelles informations et au développement technologique, les individus doivent se mettre à jour en permanence, tant dans la sphère professionnelle que dans d'autres domaines de la vie sociale. La numérisation a pour conséquence qu'une grande partie du savoir est accessible librement et gratuitement, et peut être recherchée et consultée de différentes manières. Sélectionner et évaluer une telle quantité d'informations et de données s'avère exigeant. L'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) permet de résoudre des problèmes et d'automatiser certaines étapes et processus, au travail comme dans la vie privée. Certaines compétences acquises sont remplacées par l'IA, alors que d'autres, comme la capacité à contextualiser un problème, ne peuvent pas être déléguées à des machines.

L'achèvement d'une (première) formation marque la fin d'une phase importante du processus d'apprentissage continu. Face à l'évolution permanente du marché du travail, de la société et de la technologie, les adultes sont amenés à évaluer et développer leurs compétences tout au long de leur vie.

L'apprentissage tout au long de la vie dans le système éducatif suisse

En 2011, la Confédération et les cantons ont fixé pour la première fois des objectifs politiques communs et définis à long terme pour l'espace suisse de formation. Ces objectifs ont été actualisés pour la dernière fois en 2023. Le sixième objectif commun porte sur l'apprentissage et la formation tout au long de la vie : « L'évolution démographique et économique et la transformation numérique obligent les adultes à continuellement se former durant leur carrière afin de

maintenir leur employabilité. La Confédération et les cantons les aident à accéder au marché du travail, à s'y réinsérer ou à se reconversion en veillant à ce que les structures soient aussi flexibles et perméables que possible et en mettant à disposition des offres d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière. Les adultes ont accès à la formation professionnelle initiale ainsi qu'à des offres de formation continue. Les capacités et compétences qu'ils ont déjà acquises, de manière formelle, non formelle ou informelle, sont prises en compte de manière appropriée. »¹

Encouragement de l'apprentissage tout au long de la vie dans le domaine FRI

Les acteurs du domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (domaine FRI) ont pris différentes mesures pour soutenir l'apprentissage tout au long de la vie chez les adultes :

- Les compétences de base telles que l'écriture, la lecture, l'expression orale dans une langue nationale, les mathématiques élémentaires et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication sont les conditions requises pour l'apprentissage tout au long de la vie. Elles constituent le socle nécessaire pour suivre des formations et des formations continues. À travers la loi sur la formation continue, la Confédération peut allouer des subventions aux cantons en faveur de l'encouragement de l'acquisition et du maintien des compétences de base chez les adultes. Au cours de la période 2025–2028, 23 cantons ont ainsi signé une convention-programme avec la Confédération. De plus, par le biais du programme d'encouragement « Simplement mieux ! ...au travail », la Confédération soutient les entreprises qui encouragent leur personnel dans l'acquisition

¹ Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR), Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) : valorisation optimale des chances. Déclaration du 23 octobre 2023 sur les objectifs politiques communs concernant l'espace suisse de la formation. Le document peut être téléchargé à l'adresse : <https://www.edk.ch/fr/la-cdip/cooperations>

des compétences de base utiles sur le lieu de travail.

- ▶ Depuis 2022, l'offre de bilan professionnel *viamia* est proposée gratuitement aux personnes de plus de 40 ans. La Confédération soutient les cantons à hauteur de 80 % jusqu'à fin 2025 pour le développement, la mise en œuvre et la pérennisation de l'offre. À partir de 2026, celle-ci sera financée exclusivement par les cantons, conformément aux dispositions légales. En outre, la Confédération soutient, dans les limites de ses compétences, les cantons dans la mise en œuvre de la stratégie nationale en matière d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière.
- ▶ Les partenaires de la formation professionnelle – la Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail – ont adopté en 2022 une déclaration d'engagement² concernant la certification professionnelle pour adultes. Ils s'engagent, dans le cadre de leurs compétences légales respectives et en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés, à apporter en continu des améliorations aux conditions-cadres

entourant la certification professionnelle pour adultes. Les personnes adultes et les entreprises doivent avoir accès à l'information, à des prestations de conseil et à un accompagnement. Un nombre suffisant de places d'apprentissages, d'offres de formation et de procédures de qualification pour adultes ainsi que des conditions financières attrayantes sont également nécessaires.

- ▶ La Confédération soutient des organisations actives dans le domaine de la formation continue, entre autres pour informer le public sur cette thématique, notamment à travers des mesures de sensibilisation à l'apprentissage tout au long de la vie.
- ▶ La Haute école fédérale en formation professionnelle (HEFP) traite du thème de l'apprentissage tout au long de la vie dans ses activités d'enseignement et de recherche. Elle se penche sur les parcours de formation et de profession, identifie les compétences appelées à gagner en importance et développe des concepts sur la façon dont les compétences peuvent être encouragées dans les différents lieux de formation.

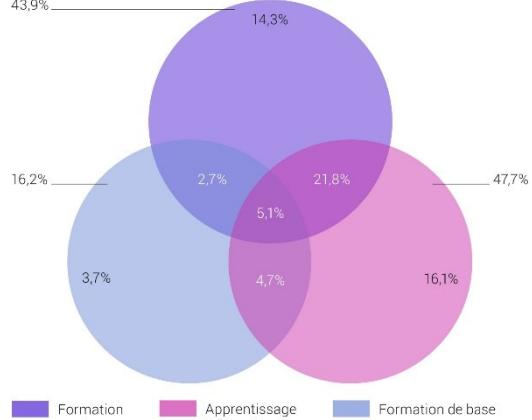
Activités de formation de la population suisse

Le Microrecensement Formation de base et formation continue (MZB) fournit des informations sur le comportement de la population suisse dans le domaine de la formation. Les données sont collectées tous les cinq ans. En 2021, 68 % de la population résidante permanente de 15 à 74 ans a pris part à des activités de formation. Celles-ci relevaient de la formation de base (16,2 %), de la formation continue (43,9 %) et/ou de l'apprentissage informel (47,7 %). Comme le montrent les intersections figurant dans le graphique, les différents types d'activités de formation ne s'excluent pas les uns les autres : 26,9 % des personnes ont par exemple suivi des formations continues tout en poursuivant un apprentissage informel. Près de 8 % des personnes ont suivi à la fois une formation de base et une formation continue, et 5 % ont indiqué avoir suivi, au cours des douze mois précédant l'enquête, des formations de base, des formations continues et acquis des connaissances par le biais de l'apprentissage informel.

Participation à différents types d'activités de formation, en 2021

Part en % de la population résidante permanente de 15 à 74 ans

G 2.2.1



Précision des estimations: Les estimations se situent dans un intervalle de confiance à 95% <+- 1 point de pourcentage.

Source: OFS – Microrecensement formation de base et formation continue (MZB) © OFS 2022

² Certification professionnelle pour adultes : déclaration d'engagement des partenaires de la formation professionnelle sur les objectifs à atteindre en matière de CPA. Berne, 14.11.2022 – adoptée lors du Sommet national de la formation professionnelle. Le document peut être téléchargé à l'adresse : https://tbbk-ctfp.ch/images/pdf/2022-11-14_Commitment_der_VP_BAE_FR.pdf